

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** *Spray Finish*
- **Code du produit** *3590/5-000000*
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Emploi de la substance / de la préparation** *Peinture*
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
*KECK-CHIMIE
 Zone-Industrielle B.P.6
 F-67340 Ingwiller*
- **Service chargé des renseignements :**
*Département sécurité du produit
 e-mail: sdb@keck-chemie.com*
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
*Monday - Friday 9 a.m. - 4 p.m.,
 Mr. Eric Zimmer Tel.: +49 6331 537 170
 Fax.: +49 6331 537 211*

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.


GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.


GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.


F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.
R66-67: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

A des effets narcotisants.
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
A des effets narcotisants.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

(suite de la page 1)

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves.

Danger élevé d'incendie et d'explosion dans le cas d'une accumulation dans des endroits fermés ou dans des sous-sols.

Dans l'espace gazeux des récipients fermés, peuvent s'accumuler les vapeurs des solvants inflammables, particulièrement sous l'action de la chaleur. C'est pourquoi, tenir éloigné de toute flamme ou source d'étincelles.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant

F Facilement inflammable

· **Phrases R:**

11 Facilement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

25 Éviter le contact avec les yeux.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4	acétate d'éthyle ☒ Xi R36; ☒ F R11 R66-67 ----- ☒ Flam. Liq. 2, H225; ☒ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R10-66-67 ----- ☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	éthanol ☒ F R11 ----- ☒ Flam. Liq. 2, H225	10-25%

· **Description :**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· **Composants contribuant aux dangers:**

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

		(suite de la page 2)
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4	acétate d'éthyle ☒ Xi R36; ☒ F R11 R66-67 ☒ Flam. Liq. 2, H225; ☒ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R10-66-67 ☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	éthanol ☒ F R11 ☒ Flam. Liq. 2, H225	10-25%
CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0	2-méthylpropane-1-ol ☒ Xi R37/38-41 R10-67 ☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ Eye Dam. 1, H318; ☒ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335+H336	<5%
CAS: 108-94-1 EINECS: 203-631-1 Reg.nr.: 01-2119453616-35	cyclohexanone ☒ Xn R20 R10 ☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ Acute Tox. 4, H332	<5%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 02-2119752535-35-xxxx	méthyléthylcétone ☒ Xi R36; ☒ F R11 R66-67 ☒ Flam. Liq. 2, H225; ☒ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	< 2,5%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35-xxxx	hydrocarbures, C9, hydrocarbures aromatiques ☒ Xn R65; ☒ Xi R37; ☒ F R10; ☒ N R51/53 R66-67 ☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ Asp. Tox. 1, H304; ☒ Aquatic Chronic 2, H411; ☒ STOT SE 3, H335+H336	< 2,5%

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger

Ammener les sujets à l'air frais

Autoprotection du secouriste d'urgence

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· après inhalation :

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· après contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact

· après ingestion :

Rincer la bouche.

Demander immédiatement conseil à un médecin

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos et qui est en train de vomir

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

(suite de la page 3)

Vertiges
 Perte de connaissance
 Etat maladif
 Migraine
 Engourdissement
 Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

- **Indications destinées au médecin** : traitement symptomatique
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
 Peut être dégagé en cas d'incendie :
 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 les vapeurs sont plus lourdes que l'air
 Acide acétique
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** :
 Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
 Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
 Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 Tenir à l'écart toute personne présente et se tourner dans le sens du vent
 Veiller à une aération suffisante
 Tenir éloignées les sources d'incendie
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
 En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains
 Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution)
 En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
 Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit *Spray Finish*

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser*
- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.*
- Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés*
- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil*
- Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.*
- Utiliser des appareils résistant aux solvants*
- Il faut limiter le stockage sur le lieu de travail*
- N'employer que dans des secteurs bien aérés*
- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.*
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau*
- Eviter le dégagement d'aérosols.*
- Tenir éloignées les sources d'incendie*
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols*
- Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)*

· Préventions des incendies et des explosions:

- Prendre des mesures contre une charge électrostatique.*
- Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle*
- N'employer que dans un secteur à l'épreuve des explosions*
- Porter des chaussures à semelles conductrices*
- Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif*
- Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé*
- Tenir à l'abri de la chaleur.*
- Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.*

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

- Prévoir une cuve au sol sans écoulement*
- Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol*
- Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants*
- Stocker dans un endroit frais.*
- Ne conserver que dans le fût métallique d'origine*
- Additional advices: 'American Petroleum Institute 2003' (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) or in 'National Fire Protection Agency 77' (Recommended Practice on Static Electricity) or in 'CENELEC CLC/TR 50404' (Electrostatics - Code of practice for the avoidance of hazards due to static electricity)*

· Indications concernant le stockage commun :

- Ne pas stocker avec les aliments*
- Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).*
- Ne pas conserver avec les agents de réduction*
- Ne pas stocker avec des acides.*
- Ne pas stocker avec les isocyanates.*

· Autres indications sur les conditions de stockage :

- Tenir les emballages hermétiquement fermés*
- Conserver les emballages dans un lieu bien aéré*
- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil*
- Le produit est hygroscopique*
- Stocker au frais*

· Température de stockage recommandée : 5 - 30°C

· Classe de stockage : 3A (flammable liquids)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

(suite de la page 5)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

141-78-6 acétate d'éthyle (25-50%)

VME (France) 1400 mg/m³, 400 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle (25-50%)

VME (France) Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

64-17-5 éthanol (10-25%)

VME (France) Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm
Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

78-83-1 2-méthylpropane-1-ol (<5%)

VME (France) 150 mg/m³, 50 ppm

108-94-1 cyclohexanone (<5%)

VME (France) Valeur momentanée: 81,6 mg/m³, 20 ppm
Valeur à long terme: 40,8 mg/m³, 10 ppm
IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 81,6 mg/m³, 20 ppm
Valeur à long terme: 40,8 mg/m³, 10 ppm
Peau

78-93-3 méthyléthylcétone (< 2,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm
Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm
risque de pénétration percutanée
IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm
Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm
STEL (Union Européenne) Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm
TWA (Union Européenne) 600 mg/m³, 200 ppm

67-63-0 alcool isopropylique (< 2,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol (≤0,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée
STEL / TWA (ELV) (EU) Valeur momentanée: 568 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 375 mg/m³, 100 ppm
Peau

108-21-4 acétate d'isopropyle (≤0,1%)

VME (France) Valeur momentanée: 1140 mg/m³, 300 ppm
Valeur à long terme: 950 mg/m³, 250 ppm

· **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection préventive de la peau par un onguent

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit Spray Finish

(suite de la page 6)

*Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.**Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols**Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser**Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau**Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau**Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon***· Protection respiratoire :***Filtre A/P2.**Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.**En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.***· Protection des mains :***Gants de protection.**Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.**Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.**Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.***· Matériau des gants***Gants en PVA**Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.**Épaisseur du matériau recommandée: > 0,5 mm***· Temps de pénétration du matériau des gants***Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.***· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:***Butylcaoutchouc***· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:***Caoutchouc nitrile**Gants en tissu épais**Gants en cuir***· Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.****· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.****· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale***Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines**Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains**Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution)***SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales.****· Aspect:****Forme :** liquide**Couleur :** selon désignation produit**· Odeur :** de solvant**· Seuil olfactif:** Non déterminé.**· valeur du pH:** Non déterminé.**· Modification d'état****Point de fusion :** non déterminé**Point d'ébullition :** 76°C**· Point d'éclair :** -4°C

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit Spray Finish

(suite de la page 7)

· Température d'inflammation :	370°C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	1,2 Vol %
supérieure :	15,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20°C:	97 hPa
· Densité à 20°C:	0,88 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	partiellement soluble non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique à 20°C:	11 s (DIN 53211/4)
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	96,7 %
eau :	0,0 %
Teneur en substances solides :	3,3 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité· **10.1 Réactivité**· **10.2 Stabilité chimique**· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux acides puissants et aux alcalis

Réaction aux amines

Réactions spontanées aux métaux alcalins

Dégagement possible de mélanges inflammables dans l'air en cas de réchauffement au - dessus du point d'inflammation et / ou de pulvérisation ou d'atomisation

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **10.5 Matières incompatibles:**

agents d'oxydation

Acides

lessives alcalines

métaux alcalins

métaux alcalino - terreux

isocyanates

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Gaz nitreux.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

(suite de la page 8)

Oxydes nitriques (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent de états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant
Vapeurs étourdissantes.
Danger par résorption dermique.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :**
contains no adsorbable organically bound halogens (AOX)
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012



Révision: 31.05.2012

Nom du produit **Spray Finish**

(suite de la page 9)

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1263
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG, IATA	1263 PEINTURES PAINT
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
	
· Classe · Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	3 Flammable liquids. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS :	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-E
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	5L 2 D/E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1263, PEINTURES, 3, II

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Marquage selon les directives CEE :
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit Spray Finish

(suite de la page 10)

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :***Xi Irritant**F Facilement inflammable*· **Phrases R :***11 Facilement inflammable.**36 Irritant pour les yeux.**66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*· **Phrases S :***7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.**16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.**23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.**25 Éviter le contact avec les yeux.**51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.**60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.*· **Prescriptions nationales :**· **Indications sur les restrictions de travail :***Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes**Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent*· **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
III	<5
NK	50-100

· **Classe de pollution des eaux :***Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant*· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction***TRGS 400 "Risk assessment for activities involving hazardous substances"**TRGS 500: precautions: minimum standards*· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.***SECTION 16: Autres informations***Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*· **Phrases importantes***H225 Liquide et vapeurs très inflammables.**H226 Liquide et vapeurs inflammables.**H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**H315 Provoque une irritation cutanée.**H318 Provoque des lésions oculaires graves.**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H332 Nocif par inhalation.**H335 Peut irriter les voies respiratoires.**H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**R10 Inflammable.**R11 Facilement inflammable.**R20 Nocif par inhalation.**R36 Irritant pour les yeux.**R37 Irritant pour les voies respiratoires.**R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.**R41 Risque de lésions oculaires graves.**R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2012

Révision: 31.05.2012

Nom du produit Spray Finish

(suite de la page 11)

- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique :** Laboratoire

· **Contact :**

Monday - Friday 9 a.m. - 4 p.m.,

Mr. Eric Zimmer Tel.: +49 6331 537 170

Fax.: +49 6331 537 211

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

nb / n.b. : not determined

theoret. O₂-Bedarf: theoretical oxygen demand

AOX: adsorbable organically bound halogens

TRGS: technische Regeln für Gefahrstoffe (technical rules for dealing with dangerous substances)

Merkblatt BG-Chemie: datasheet of the "Berufsgenossenschaft Rohstoffe und chemische Industrie" (former: "Berufsgenossenschaft Chemie") (German insurance in case of accidents at work)

n.a.: non applicable

(derived fr.data f.similar substances,intern.rep.) = derived from data from tests with similar substances, internal reports, not published

n.v.: not available

Susp.: suspension

H: le produit est résorbant par la peau

Halbwertszeit: half-life

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**